

PRATIQUE DU FRANÇAIS ORAL ET ÉCRIT POUR LES ÉTUDIANTS NON FRANCOPHONES

OBJECTIF	STANDARD
<p>Énoncé de la compétence</p> <p>Répondre aux exigences minimales en français pour favoriser l'intégration aux études collégiales.</p> <p>Éléments de la compétence</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Transcrire correctement un discours et en dégager le sens. 2. Respecter les principales règles de construction de la phrase et du paragraphe. 3. Appliquer les règles de base de l'orthographe grammaticale. 4. Acquérir et utiliser un vocabulaire varié. 5. Dégager le sens de textes brefs, courants ou littéraires. 6. Rédiger et réviser un texte lié à la compréhension d'un discours écrit. 	<p>Critères de performance</p> <ul style="list-style-type: none"> • Discrimination juste des sons à l'oral en vue de leur transfert à l'écrit. • Reformulation appropriée du sens d'un paragraphe ou d'un texte court. • Repérage des constituants obligatoires et facultatifs du modèle de base de la phrase. • Reconnaissance des principaux écarts par rapport au modèle de base de la phrase (types, formes, constructions particulières). • Identification de la structure et de la fonction des groupes syntaxiques dans des phrases conformes au modèle de base. • Production de phrases syntaxiques variées. • Construction logique d'un paragraphe. • Identification des classes de mots. • Accord approprié du nom, du déterminant, de l'adjectif et du verbe. • Production de phrases dont les mots sont correctement orthographiés. • Compréhension adéquate du vocabulaire utilisé dans des textes courants ou littéraires. • Production de phrases dont les mots sont correctement utilisés et orthographiés. • Reconstruction du sens d'un texte. • Reformulation appropriée des idées principales d'un texte. • Application adéquate des consignes. • Planification de la production d'un paragraphe ou d'un texte bref. • Énonciation d'idées claires et cohérentes. • Organisation logique d'un paragraphe ou d'un texte bref. • Respect des règles orthographiques, grammaticales et syntaxiques. • Utilisation d'un vocabulaire précis et varié. • Rédaction d'un texte cohérent et pertinent de 250 mots comportant un maximum de 25 erreurs d'orthographe, de grammaire et de syntaxe.

ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE

Discipline :	Français, langue seconde	Discipline :	Français, langue seconde
Pondération :	2-4-4	Pondération :	1-2-2
Nombre d'unités :	3 1/3	Nombre d'unités :	1 2/3
Nombre d'heures-contact :	90	Nombre d'heures-contact :	45
Code de cours :	602-002-50	Codes de cours :	602-003-50 602-004-50

Précisions :

Trois possibilités de mise en œuvre sont offertes : un cours de 90 heures, deux cours de 45 heures, ou uniquement le second cours de 45 heures (602-004-50).

Ce cours est préparatoire au cours *Mise à niveau pour Français, langue seconde de la 5^e secondaire*. Il s'adresse à des élèves présentant des lacunes graves dans la compréhension de textes courants ou la production de textes brefs et plus particulièrement :

- à des élèves qui ont complété leurs études secondaires à l'extérieur du Québec (dans une autre province canadienne ou dans un pays étranger);
- à des élèves dont la langue maternelle n'est pas le français et qui arrivent au cégep par voie d'équivalence.